

# ***L'union des Propriétaires et des Citoyens du Lac Vert de Montpellier Inc.***

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**Le samedi 17 juin 2017, Salle de la Mairie de Montpellier,**

**10hres à Midi**

## **PROCÈS-VERBAL**

### 1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum établi, la réunion a débuté à 10hres 30 suite à une courte présentation du Maire de Montpellier, M. Stéphane Séguin sur les dossiers prioritaires de la Municipalité. Hélène, présidente, a souhaité la bienvenue à tous.

### 2- NOMINATION D'UN(e)PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Président : Pierre Bédard

Secrétaire : Suzanne Faure

Proposée : Andrée LeQuéré

Appuyée : Chantal McKenna

### 3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un ajout au point 10 Varia : tests d'eau potable

Proposée : André Bédard

Appuyée : Jean-Marie Romeder

### 4- DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE JUIN 2016

Suzanne Faure en fait la lecture.

Proposée : Lucette Lavoie

Appuyée : Jean Rochon

## 5- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 AVRIL 2017

Le rapport financier a été présenté par le Trésorier Alain Lamarche et reflète un solde bancaire positif de \$2349.13 en date du 30 avril 2017.

Proposée : André Bédard

Appuyée : Andrée LeQuéré

## 6- RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

La Présidente a présenté les membres du Conseil d'administration (C.A.) et a présenté sur Power Point un bilan détaillé des gestes posés par le C.A. au cours des douze derniers mois. Entre autres elle a souligné : 5 réunions du Conseil; épluchette de blé d'inde à l'automne 2016 tenue sur le terrain de la famille Legault; prise continue des mesures de transparence de l'eau par des bénévoles et ses résultats positifs; envoi des Fêtes; envoi de documents à Jean Rochon Webmestre pour le site Web; envoi du Formulaire d'adhésion par courrier et courriel en fonction du calendrier fiscal; participation auprès du Ministère des Forêts à une consultation publique PAFI (plan d'aménagement forestier intégré) par une rencontre individuelle avec un représentant du Ministère suivi d'une lettre stipulant les points sensibles et préoccupations de l'Union; envoi d'une lettre au Ministère de l'Environnement pour formuler une demande révisée d'ajout au territoire d'intérêt C-66; contact avec le Maire de Montpellier et envoi d'une lettre demandant à la Municipalité de procéder formellement à la demande d'ajout; rapport d'impôt 2016; participation au CCUE (Comité consultatif en urbanisme et environnement) sous la présidence de Pierre Bédard; envoi de la trousse de convocation à l'AGA 2017 incluant une proposition d'amendement aux statuts et règlements.

Elle a conclu en remerciant les membres de l'Union de leurs contributions aux diverses activités et démarches pour assurer à tous les propriétaires une qualité de vie et protection de l'environnement au lac Vert.

## 7- RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2016-2017

Un membre de l'assemblée a demandé que la carte de demande d'ajout de secteur protégé au territoire d'intérêt C-66 soit mise sur le site Web de l'Union. Ceci fût accepté par le C.A.

Proposée : Jean-Marie Romeder

Appuyée : Pauline Martin

## 3- MISE À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (CCUE)

Pierre Bédard, président du Comité, a souligné les activités du Comité en particulier 4 sessions de formation sur l'urbanisme, étude du Plan d'urbanisme de la Municipalité avec recommandations au Conseil municipal, journée de l'environnement avec distribution d'arbres feuillus, tests d'analyse d'eau potable, dates pour la collecte des matériaux de construction et des résidus verts.

## 8- PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'UNION : VOTE

Suite à la lecture de proposition de l'amendement et mise en contexte de la Présidente, la proposition (ci-dessous et annexée à l'envoi aux membres lors de la convocation à l'AGA 2017) a été soumise au vote des membres actifs de l'assemblée.

Le 1<sup>er</sup> juin 2017

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – le 17 juin 2017 UNION DES PROPRIÉTAIRES ET CITOYENS DU LAC VERT DE MONTPELLIER INC. **PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Afin de clarifier les règles de nomination d'un administrateur au Conseil d'administration par les membres du C.A. en cas de vacance et d'assurer la conformité des textes des Statuts et Règlements:

Il est proposé par le Conseil d'administration de modifier sous le Chapitre V Conseil d'administration, poste 38 Vacance, le texte existant du premier paragraphe,

*'En cas de vacance d'un poste au sein du conseil d'administration, les administrateurs en fonction peuvent nommer un membre de l'association pour occuper le poste vacant jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante',*

#### **Par le texte suivant,**

*'En cas de vacance d'un poste au sein du conseil d'administration, les administrateurs en fonction peuvent nommer un membre de l'association pour occuper le poste vacant **pour le reste du terme.**'*

Cette modification rendra ce texte conforme au deuxième paragraphe existant, Chapitre V Conseil d'administration, poste 27 Élection, ci-dessous :

*'S'il se produit une vacance au cours de l'année, les autres membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur qu'ils choisiront parmi les membres actifs en règle de l'association pour combler cette vacance pour le reste du terme.'*

Les membres en règle seront appelés à voter cette proposition d'amendement lors de l'Assemblée générale annuelle le samedi 17 juin 2017.

La proposition a été acceptée à l'unanimité.

## 9- VARIA

- Site Web : Jean Rochon a indiqué à l'assemblée que la liste d'inscrits(es) à recevoir les avis de nouvel affichage au site de l'Union est passé de 14 membres à 28 suite à l'envoi du formulaire de renouvellement d'adhésion sur lequel les membres devaient accepter ou non d'être inscrits.
- Le Saisonnier et le Réseau de surveillance volontaire des lacs : Karine Duquette a indiqué à l'assemblée que les prises de mesures de transparence de l'eau du lac s'inscrivaient entre juin et octobre et que les résultats étaient affichés sur le site Web de l'Union; Karine, responsable du Saisonnier, a invité les membres à lui soumettre des articles d'intérêts aux résidents du lac Vert.
- Liste de contacts importants : Hélène a indiqué à l'assemblée que cette liste serait finalisée et envoyée aux membres lors de l'envoi des Fêtes; elle a fait une mise à jour sur la situation de l'original décédé au printemps dans les glaces du lac Vert, soulignant que les démarches sont entreprises avec le Maire de Montpellier pour retirer l'original du lac d'ici trois jours de l'AGA. Un courriel de suivi sera envoyé aux membres.
- Tests d'eau potable  
Pierre a fait une mise à jour des résultats des tests d'eau potable et souligné que les taux de coliformes totaux étaient plus élevés cette année à cause de l'abondance des pluies et qu'il n'était pas recommandé de consommer l'eau du lac.
- Paroles aux membres : M. Brunet a remercié le C.A. du travail accompli. Geneviève Legault a recommandé un suivi sur la possibilité de se jumeler auprès d'autres associations pour mettre pression sur les instances gouvernementales pour contrôler la vitesse des moteurs sur les lacs.
- Épluchette : Pierre Bédard a annoncé à l'assemblée que Geneviève Legault avait accepté à nouveau cette année de tenir l'épluchette annuelle de l'Union sur son terrain. Cette annonce fut accueillie par une chaude main d'applaudissement par l'assemblée.

## 10 - NOMINATION D'UN(e) PRÉSIDENT(e) ET D'UN(e)SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Présidente : M. Brunet

Proposée : Anna Cloutier

Appuyée : Andrée LeQuéré

Secrétaire : Suzanne Faure

Proposée : Geneviève Legault

Appuyée : Jean-Marie Romeder

## CANDIDATURES AUX 2 POSTES VACANTS D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée a été avisée par le Président M. Brunet du processus à suivre pour la tenue d'élection à ces deux postes vacants en 2017 suite à un mandat de 2 ans selon les Statuts et Règlements de l'Union. Il a réitéré le fait que les individus sont élus au Conseil d'administration plutôt qu'à un poste en particulier.

## ÉLECTION

M. Brunet nomme les deux membres sortant, soit : Hélène Crevier et Alain Lamarche.

Une candidature est proposée pour le premier poste vacant :

Hélène Crevier

Proposée : André Bédard

Appuyée : Karine Duquette

Hélène accepte la nomination

Une candidature est proposée pour le deuxième poste vacant :

Alain Lamarche

Proposée : Andrée LeQuéré

Appuyée : Lucette Lavoie

Alain accepte la nomination

Le Président demande si d'autres candidatures sont proposées et suite à aucune autre nomination, clos la période de nomination aux postes vacants.

Le Président indique à l'Assemblée générale que les deux administrateurs, Hélène Crevier et Alain Lamarche sont élus à l'unanimité. Il les félicite et remercie l'Assemblée qui accueille les nominations par une main d'applaudissement.

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée générale annuelle s'est terminée à Midi trente.

Proposée : Karine Duquette

Appuyée : Suzanne St-Pierre